

LES OBJECTIFS DU STAGE D'OBSERVATION EN ENTREPRISE

Le cadre réglementaire de la classe de troisième prévoit l'organisation d'une période d'observation en milieu professionnel et cela fait maintenant partie du parcours Avenir dans le cadre de la réforme du collège.

Le stage en entreprise a **trois grands objectifs** :

- découvrir le monde du travail et de l'entreprise
- favoriser une meilleure éducation à l'orientation, trouver et consolider un projet d'orientation
- favoriser la découverte de soi dans un autre environnement que le collège et valoriser les acquis scolaires.

Pendant ton séjour en entreprise, tu devras observer pour :

- connaître l'entreprise : sa nature, sa taille, sa structure, son organisation
- comprendre le fonctionnement d'une entreprise dans son secteur d'activité :
 - Que produit-elle ? Que vend-elle ?
 - Qui sont ses clients ? Ses fournisseurs ?
 - Comment l'entreprise se fait-elle connaître ? (sa communication, publicité.)
 - L'entreprise met-elle à la disposition de ses employés des services particuliers ? (cantine, comité d'entreprise...)

Exploitation de ton séjour dans l'entreprise

À ton retour au collège, tu présenteras ton expérience sous la forme d'un **oral** de dix minutes devant un jury de deux personnes. Cette soutenance aura lieu dans la semaine du 06 mars 2017.

Ce **dossier** doit te permettre de préparer la présentation orale. Tu ne pourras pas le lire pendant l'oral, tu dois donc prévoir un diaporama sur lequel tu t'appuieras pour développer ton propos devant le jury.

La dernière page intitulée « Bilan de la séquence d'observation en entreprise » est à remettre et à compléter par ton tuteur. Tu la donneras à ton professeur principal dès ton retour en classe.

Les domaines de formation évalués lors de la soutenance sont les suivants :

- D1 : Les langages pour penser et communiquer (maîtrise de la langue française)
- D2 : Les méthodes et outils pour apprendre
- D3 : La formation de la personne et du citoyen

CONSIGNES GENERALES PENDANT LE STAGE

Vous êtes les ambassadeurs du collège. Dans l'intérêt de tous, voici quelques consignes :

- Le matin je dois éviter d'être en retard ou juste à l'heure, je prévois au moins 5 minutes d'avance. Le soir, je pars de l'entreprise selon l'autorisation de mon responsable de stage.
- Dans toutes les situations, je dois rester poli, mon langage doit être correct : pas de vulgarité.
- Je choisis une tenue correcte et surtout adaptée au travail.
- Pour le comportement, je respecte les mêmes règles qu'au collège.

EN CAS D'ABSENCE IMPREVISIBLE (MALADIE)

Je téléphone dès le matin à mon responsable de stage. Je lui donne le motif, la durée ou le retour prévisible. Je préviens de la même façon le collège. Je n'oublie pas de fournir un certificat médical dès mon retour à mon responsable de stage.

POUR PREPARER TA SOUTENANCE

Je pose des questions aux adultes que je rencontre dans l'entreprise. Ils sont là pour me guider, je dois m'intéresser au travail, être ouvert et à leur écoute.

L'entreprise et les personnes qui vous prennent en charge vous consacrent beaucoup de temps. Vous vous devez de les remercier. Bon stage !